



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 120 (2020), p. 449-478

Dominique Valbelle

Sièges nominatifs et « chapelles de confréries »

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

## Sièges nominatifs et « chapelles de confréries »

---

DOMINIQUE VALBELLE\*

### RÉSUMÉ

La combinaison d'une étude approfondie de la documentation archéologique et philologique relative aux « chapelles de confréries » de Deir el-Médina, ainsi qu'aux chapelles privées d'Amarna, avec la découverte de dispositifs similaires et d'une mention de *hmsj* sur le site de Doukki Gel (Soudan) permet de progresser dans la connaissance de ces pratiques à la fois religieuses et sociales, individuelles et collectives au deuxième comme au premier millénaire avant J.-C. Les observations ainsi obtenues sont confortées par le dossier des règlements d'associations de Basse Époque, des périodes hellénistique et romaine. L'expression *hmsj nfr* en particulier est revisitée dans les divers contextes où elle apparaît. La traduction « bon compagnon », attestée comme épithète de Thot dans le cadre de la légende de l'Œil du Soleil dès l'époque rameside, est proposée pour les inscriptions qui figurent sur les sièges de Deir el-Médina et pour le groupe statuaire Berlin 6910.

**Mots-clés :** Deir el-Médina, Amarna, Doukki Gel, chapelles de confréries/d'associations, règlements d'associations, sanctuaires tripartites, banquettes, sièges nominatifs, *hmsj nfr*, bon séjour, bonne séance, bon compagnon, huisseries.

\* Faculté des Lettres de Sorbonne Université, UMR 8167 du CNRS « Orient et Méditerranée », équipe « Mondes pharaoniques ».

## ABSTRACT

The combination of a comprehensive study of the archaeological and philological documentation on the so-called “chapelles de confréries” of Deir el-Medina, the private chapels of Amarna and the discovery of similar devices as well as a mention of *hmsj* on the site of Dukki Gel (Sudan), allow some progress to be made in the knowledge of these practices, both religious and social, individual and collective, during the second and the first millennium BC. The observations obtained are supported by the papyri recording the rules of Late period, Hellenistic and Roman associations. Especially the expression *hmsj nfr* is revisited in various contexts where it appears. The translation “good companion”, attested as an epithet of Thot in the frame of the legend of the Eye of the Sun from the Ramesside period, is proposed for the inscriptions on the Deir el Medina seats and for the statuary group Berlin 6910.

**Keywords:** Deir el-Medina, Amarna, Dukki Gel, fellowship/associative chapels, tripartite sanctuary, benches, nominative seats, *hmsj nfr*, nice stay, good session, good companion, door frame.



LA DÉCOUVERTE récente sur le site de Doukki Gel<sup>1</sup> des fondations d’un bâtiment présentant des banquettes sur plusieurs côtés de deux salles d’une chapelle attribuable à l’époque méroïtique, dont les murs nord sont occupés par ce que nous interprétons comme des autels, s’est produite au moment où je rédigeais les pages relatives aux chapelles dites « de confréries » du guide archéologique de Deir el-Médina que nous préparons pour l’Ifao, Guillemette Andreu-Lanoë et moi-même. Cette coïncidence m’a incitée à tenter d’approfondir la signification des inscriptions gravées ou peintes sur une grande partie des sièges qui avaient été scellés sur certaines des banquettes, en liaison avec les quelques textes faisant allusion à des célébrations dans les chapelles du site, et à reprendre la question de la fonction de ces chapelles, sous les Ramessides, à la lumière des études qui ont été menées sur l’existence d’associations religieuses de la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie à l’époque romaine en Égypte et au Soudan<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cette découverte est intervenue dans le cadre de la mission suisse-franco-soudanaise de Kerma-Doukki Gel, lors de la campagne 2017-2018 ([http://kerma-doukkigel.ch/wp-content/uploads/2018/03/Rapport\\_2017-2018](http://kerma-doukkigel.ch/wp-content/uploads/2018/03/Rapport_2017-2018)).

<sup>2</sup> Une bibliographie redondante continuant à croître chaque année concernant le site de Deir el-Médina, nous ne prenons en compte ici que les contributions réellement utiles au sujet traité.

## CARACTÉRISTIQUES DES CHAPELLES D'ASSOCIATIONS DE DEIR EL-MÉDINA

Les « chapelles de confréries » partagent avec d'autres catégories de chapelles du site les matériaux : elles sont bâties en briques crues, certaines de leurs pièces portaient un décor peint et la plupart d'entre elles devaient être équipées d'huisseries en pierre sculptées et/ou peintes<sup>3</sup>. Elles se distinguent néanmoins des autres, notamment des chapelles de tombes, par leur plan : précédées ou non d'une ou deux cours, elles se composent d'une salle de réunion pourvue de banquettes majoritairement latérales et d'un espace sacré aux murs peints comprenant une ou deux pièces souvent voûtées introduisant vers un naos triple dans la plupart des cas.

Notre propos étant, non de refaire l'inventaire complet de ces chapelles<sup>4</sup>, mais de confronter les informations significatives qui nous sont parvenues dans l'objectif d'approfondir leur fonction, nous ne nous intéresserons qu'à celles qui ont conservé à la fois des banquettes dans la salle de réunion et des vestiges identifiés du décor de l'espace sacré. Les peintures des pronaos et naos, inégalement préservées, évoquées de manière imprécise, parfois contradictoire, et pas toujours publiées, sont en rapport avec les rites qui s'y déroulaient, tandis que les salles à banquettes sont seulement blanchies à la chaux. Des sièges, inscrits ou non, étaient scellés sur certaines d'entre elles<sup>5</sup>.

### Le décor des naos et pronaos dans les chapelles d'associations de Deir el-Médina

La chapelle 1<sup>6</sup>, élevée contre le mur nord-est du village, est l'une des mieux conservées parce qu'elle a été protégée par un toit dès sa découverte et récemment restaurée par l'Ifao (fig. 1)<sup>7</sup>. Bernard Bruyère<sup>8</sup> décrit et reproduit en dessin le décor, encore conservé, des balustrades qui séparaient la partie sacrée de la salle de réunion : un homme dont le nom est perdu et son fils Khaemouaset mènent chacun un bœuf gras dans le sanctuaire, sur les murs duquel d'autres personnages se dirigeaient vers une figuration en argile stuquée et peinte en blanc d'un dieu momiforme dont la partie inférieure a été retrouvée.

<sup>3</sup> Julie Masquelier-Loorius, en charge de leur étude, me précise que plusieurs huisseries ont été découvertes à proximité de ces chapelles, dans les kôms qui les recouvraient. Les naos étaient apparemment pourvus d'encadrements en pierre qui étaient peints – pas obligatoirement gravés – et étaient clos à l'aide de loquets servant de verrous ; voir aussi *infra*, chapelle 3.

<sup>4</sup> BOMANN 1991, p. 40-55.

<sup>5</sup> Cédric Gobeil me signale qu'un certain nombre de sièges en calcaire anépigraphes sont encore stockés dans le magasin 12.

<sup>6</sup> Les chiffres donnés aux chapelles prises en compte ici correspondent à ceux qui apparaissent sur le plan de la fig. 2.

<sup>7</sup> GOBEIL 2013, p. 115-116.

<sup>8</sup> « Chapelle au nord-est du village » : BRUYÈRE 1939, p. 36-39 ; BOMANN 1991, p. 71.



Cliché François Gourdon

FIG. 1. Vue intérieure de la chapelle 1 après restauration.

Dans la chapelle 2<sup>9</sup>, B. Bruyère pense qu'une salle de réunion hypostyle aurait été aménagée dans une ancienne cour aux murs blanchis à la chaux. Il ne signale pas, dans sa description, la présence des banquettes latérales qui figurent néanmoins sur le plan, avec cinq sièges au nord et sept au sud, et ont disparu aujourd'hui, tout comme les bases des deux colonnes qui devaient soutenir le plafond ; il s'agit donc vraisemblablement d'une salle de réunion hypostyle. Le naos et le pronaos étaient décorés de peintures dont seuls quelques fragments sont reproduits ; B. Bruyère a identifié les cartouches de Ramsès II, des hommes et des femmes dont il a relevé quelques éléments de noms lacunaires, des bouquets, une table d'offrandes, des palmiers et la partie inférieure de deux divinités vêtues respectivement d'une résille blanche et d'une résille rouge qui, si l'on en croit la reconstitution de la pl. II, seraient respectivement Ptah et Osiris.

La chapelle 3<sup>10</sup> comportait également une cour, une salle hypostyle à banquettes aux murs blanchis à la chaux, un pronaos aux murs peints dont des fragments de frise décorative sont reproduits, et un sanctuaire dont seule la partie inférieure était conservée. Une pièce attenante au pronaos, dont les huisseries portaient une formule d'offrande « pour le *ka* du *sedjem-âch* dans la Place de Vérité Bouquentouf, justifié », était également décorée : B. Bruyère signale, sur les murs nord et sud, « un défilé d'hommes et de femmes portant des offrandes et se dirigeant vers le fond », où deux scènes symétriques comprenaient chacune un personnage debout face à une divinité assise.

Les chapelles 4<sup>11</sup> et 5<sup>12</sup>, à l'intérieur de l'enceinte du temple, ont fait l'objet d'une restauration en 2016<sup>13</sup>, mais seule la chapelle 5, dont B. Bruyère a identifié plusieurs phases dans la

9 « Temple d'Amon de Ramsès II » : BRUYÈRE 1948, p. 121-124 et pl. II ; BOMANN 1991, p. 47-48.

10 « Chapelle de Séthi I<sup>er</sup> à Hathor » : BRUYÈRE 1948, p. 99-104 et pl. IO ; BOMANN 1991, p. 48-49.

11 « C. III » : BRUYÈRE 1948, p. 95-96 ; BOMANN 1991, p. 46.

12 « C. II » : BRUYÈRE 1948, p. 92-95 ; BOMANN 1991, p. 45-46.

13 GOBEIL 2017, p. 308-310.

construction, a conservé les restes de plusieurs décors successifs dans le sanctuaire : un premier état comprend un cartouche de Thoutmosis III entre deux sphinx, surmontant un registre d'offrandes<sup>14</sup> et la représentation du roi et de sa mère, suivis de quatre porteurs de jarres à vin ; un second état comporte un nouveau cartouche de Thoutmosis III encadré de deux autres sphinx et, dans un autre naos, la figuration de plusieurs rois, d'une reine et d'un dieu, aux chairs bleues, précédé d'une table d'offrandes. B. Bruyère a proposé de dater le premier état du règne de Thoutmosis III<sup>15</sup>, mais la description ne permet pas de savoir si la salle de réunion à banquettes qui précède le pronaos est contemporaine ou postérieure à la création de la chapelle.

Bâtie avec de grandes briques dont certaines sont estampillées au cartouche de Thoutmosis IV, la chapelle 6<sup>16</sup>, transformée ultérieurement en église copte, n'a gardé que de rares vestiges du décor de son pronaos et de son sanctuaire, notamment la représentation d'un bouquet monté. Sa salle de réunion était pourvue de banquettes latérales « portant encore l'ensellure des sièges », lors de son dégagement.

D'autres chapelles, dépourvues de décor ou qui ne l'ont pas conservé, présentent les mêmes caractéristiques architecturales dans le cirque nord et au nord de l'enceinte du temple. Les maigres restes de peinture qui viennent d'être évoqués, figurant des individus des deux sexes se dirigeant vers la représentation d'entités divines ou royales, montrent clairement que ces chapelles étaient dédiées au culte de dieux ou de rois ancêtres, ainsi que le confirment maints ostraca et papyrus provenant du site, qu'il se soit agi de la participation de certaines personnes à des dévotions officielles ou d'initiatives n'impliquant qu'un nombre restreint d'individus<sup>17</sup>.

Mais ce qui caractérise ces édifices, c'est la juxtaposition à leur partie sacrée d'une salle hypostyle aux murs blanchis à la chaux pourvue de banquettes, à la différence d'autres chapelles, comme le *khénou* de Ramsès II qui bénéficiait d'une fondation royale<sup>18</sup>. Treize d'entre elles, de dimensions variables, peuvent être retenues sur ces critères. Elles se répartissent entre deux secteurs principaux du site : le quartier situé entre le nord du village et le nord de l'enceinte du temple gréco-romain, où se regroupe le plus grand nombre de bâtiments religieux, et le cirque nord majoritairement occupé par des sépultures. Il est possible que ce type de bâtiments ait déjà existé durant la première moitié de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, comme pourrait le suggérer la chapelle 6, sinon la chapelle 5, mais la majorité de celles qui ont survécu sont ramessides.

<sup>14</sup> Seule partie reproduite en photo par B. Bruyère (1948, p. 93, fig. 48).

<sup>15</sup> Il a été suivi par C. Spieser (2000, n° 175, p. 241) ; cf. néanmoins les restrictions de L. Bell et A.H. Bomann (1991, p. 47).

<sup>16</sup> « Petite chapelle ramesside » : BRUYÈRE 1948, p. 120-121 ; BOMANN 1991, p. 47.

<sup>17</sup> VALBELLE 1985, p. 318-326 ; VALBELLE 2014, p. 250-253.

<sup>18</sup> VALBELLE 2014, p. 237-247.

## Les banquettes dans les chapelles d'associations de Deir el-Médina

[FIG. 2]

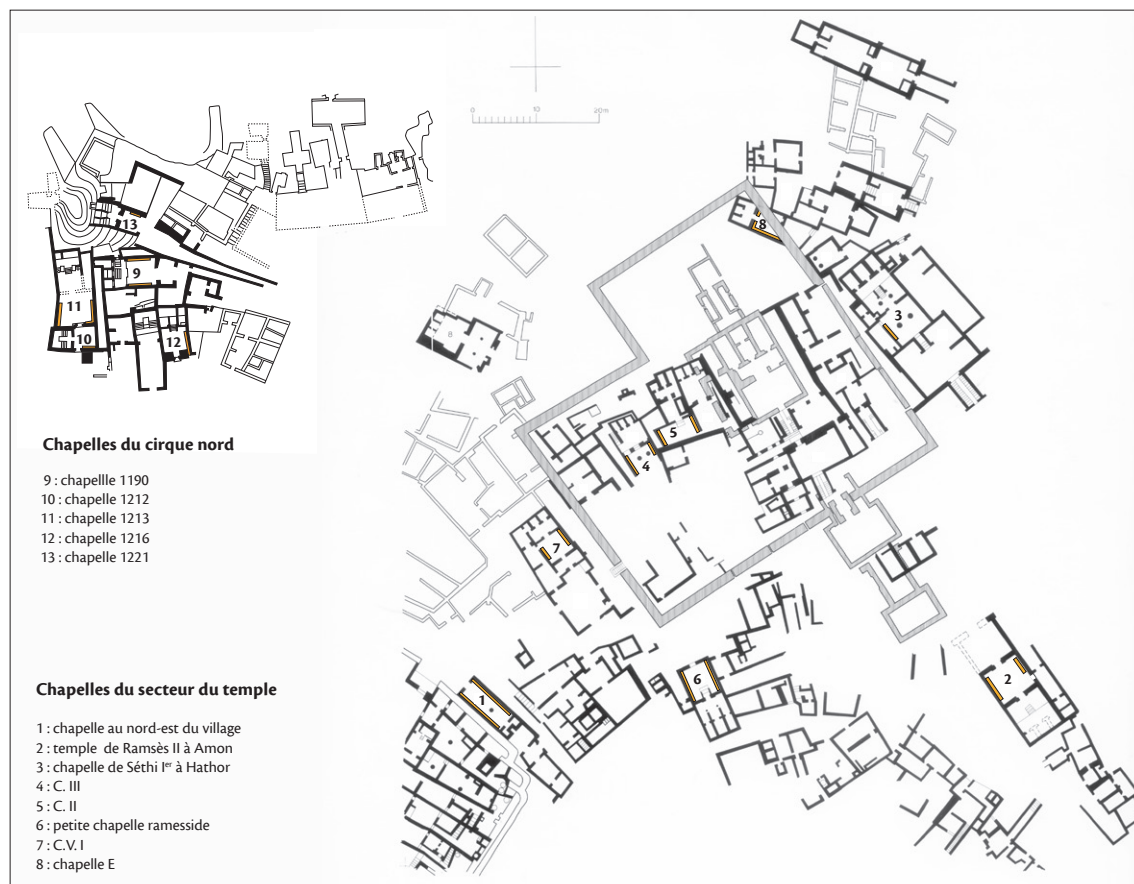


FIG. 2. Répartition des chapelles d'associations susceptibles d'avoir conservé des banquettes (en ocre jaune), d'après Bruyère 1934, pl. I et Valbelle 1985, p. 326, fig. 3.

La chapelle 7<sup>19</sup> se compose d'une cour, d'un vestibule, d'un pronaos pourvu de deux banquettes et d'un naos tripartite auquel on peut aussi accéder par une succession de pièces qui longent la chapelle, du côté sud, et qui sont en communication avec chacune des pièces de l'axe principal. Aucun décor n'est conservé dans le bâtiment. Sur les banquettes du pronaos (fig. 3), ont été recueillis par Ernesto Schiaparelli douze des sièges qui sont conservés aujourd'hui au Musée égyptien de Turin (n<sup>os</sup> 20248-20262)<sup>20</sup>. B. Bruyère signale que quatre sièges anépigraphes étaient encore en place en 1931; C. Gobeil en mentionne trois lors de la restauration de la chapelle en 2015<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> « C.V. I » : BRUYÈRE 1934, p. 57-61; BOMANN 1991, p. 40-41.

<sup>20</sup> TOSI, ROCCATI 1972, p. 204-210 et 356-361.

<sup>21</sup> GOBEIL 2015, p. 90.



FIG. 3. La chapelle 7 de Deir el-Médina.

Les salles de réunion des chapelles 3<sup>22</sup>, 1<sup>23</sup>, 5<sup>24</sup>, 6<sup>25</sup>, 8<sup>26</sup>, 9<sup>27</sup>, 10<sup>28</sup>, 11<sup>29</sup>, 12<sup>30</sup> et 13<sup>31</sup> étaient équipées de banquettes majoritairement latérales, mais aucun siège en calcaire n'y a été découvert scellé dans les maçonneries lors des différentes fouilles du site, à la différence de la chapelle 7. Ann H. Bomann pense que le nombre de douze sièges est constant et correspond à un nombre fixe de membres dans chaque association<sup>32</sup>, ce qui la conduit à considérer que les banquettes qui ne rentrent pas dans ce schéma n'appartiennent pas à des chapelles « de confréries ». La question se pose donc de déterminer si cette hypothèse est démontrable et d'où proviennent réellement les sièges inscrits recueillis respectivement par E. Schiaparelli et B. Bruyère sur le site.

22 BRUYÈRE 1948, p. 99-104 et pl. 10; BOMANN 1991, p. 48-49.

23 BRUYÈRE 1939, p. 36-39; BOMANN 1991, p. 71.

24 BRUYÈRE 1948, p. 92-95; BOMANN 1991, p. 45-46.

25 BRUYÈRE 1948, p. 120-121; BOMANN 1991, p. 47.

26 A.H. Bomann (1991, p. 51 et fig. 23) considère cette chapelle à laquelle elle donne le numéro 2 (E de Bruyère) comme « a building for secular use, such as a meeting use for the village *qnbt* ».

27 « Chapelle 1190 » : BRUYÈRE 1930a, p. 38-44; BOMANN 1991, p. 43.

28 « Chapelle 1212 » : BRUYÈRE 1930a, p. 18-19; BOMANN 1991, p. 42.

29 « Chapelle 1213 (du dessinateur) » : BRUYÈRE 1930a, p. 19-20; BOMANN 1991, p. 42.

30 « Chapelle 2016 » : BRUYÈRE 1930a, p. 35-36; BOMANN 1991, p. 42-43.

31 « Chapelle 1221 » : BRUYÈRE 1930a, p. 44-45; BOMANN 1991, p. 43.

32 BOMANN 1991, p. 40, 74.

## LES SIÈGES NOMINATIFS

### Les sièges nominatifs des banquettes dans les chapelles de Deir el-Médina

Un critère typologique pourrait également être déterminant : il existe en effet trois types de sièges inscrits (fig. 4) :

- a. Le plus simple, plat en avant et arrondi vers l'arrière, illustré par les trois sièges anépigraphe subsistant sur la banquette nord de la chapelle 7 ; ils sont similaires à la partie supérieure de tabourets tripodes en pierre<sup>33</sup> et en bois<sup>34</sup> dans le village et dans les cimetières ;
- b. Des sièges grossièrement rectangulaires comportant une inscription horizontale nommant un seul occupant ; ils reproduisent la partie supérieure de sièges en bois aux pieds croisés<sup>35</sup> ;
- c. Des sièges rectangulaires présentant, sur le pourtour, des inscriptions idéologiques et/ou dédicatoires et des inscriptions verticales nommant d'autres membres des familles concernées, évoquant les planches de sièges en bois<sup>36</sup>.

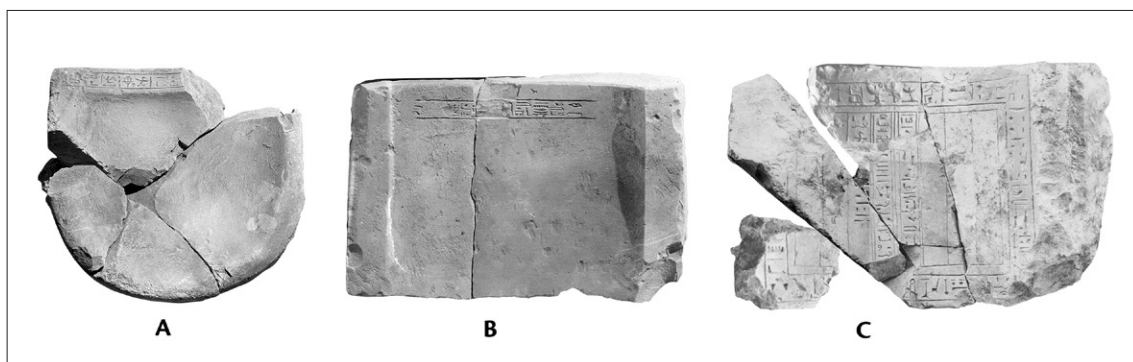


FIG. 4. Les trois types de sièges (d'après les archives de l'Ifao, Valbelle 1981, pl. 78 et Tosi, Roccati 1972, p. 356).

Le siège que j'ai publié en 1981<sup>37</sup> est révélateur à ce titre : il appartient au dernier des trois types énoncés. Un des fragments qui le composaient se trouve au Musée égyptien de Turin sans information sur sa provenance<sup>38</sup> ; au moins deux autres ont été recueillis à l'est du temple par B. Bruyère<sup>39</sup> ; l'origine du quatrième – reproduit dans une planche du volume dévolu au village et à la station du col, au milieu de sièges anépigraphe, sans la moindre indication<sup>40</sup> – reste énigmatique. On peut donc considérer qu'il provient sans doute d'une des chapelles situées

33 BRUYÈRE 1939, pl. XXIV, 5-7.

34 SCHIAPARELLI 1927, p. 116-117, fig. 97 (bas) et 98 ; BRUYÈRE 1937, p. 48, fig. 21 et p. 50-51 ; CAIRE JE 63856 (EL-GABRY 2017, p. 55, fig. 12).

35 Tabouret de la tombe de Sennedjem : CAIRE JE 27288 (EL-GABRY 2017, p. 53, fig. 5).

36 Tabouret de Khâ (SCHIAPARELLI 1927, p. 116, fig. 97 [haut]) ; tabourets de la tombe de Sennedjem : CAIRE JE 27290-1 (EL-GABRY 2017, p. 52, fig. 1-2, fig. 5).

37 VALBELLE 1981.

38 Turin 50252 (TOSI, ROCCATI 1972, p. 206).

39 BRUYÈRE 1952, p. 141.

40 BRUYÈRE 1939, pl. XXIV, 9.

à l'est de l'enceinte du temple gréco-romain, la chapelle 6 ou la chapelle 2. Six autres sièges relèvent du même type<sup>41</sup>. Un septième, bien que plus schématique, doit lui être rattaché<sup>42</sup>.

Indépendamment des sièges retrouvés dans la chapelle 7 par E. Schiaparelli, et des cinq fragments appartenant au siège de Néferhotep, complétés par le fragment 50252 du Musée égyptien de Turin, qui viennent d'être évoqués, B. Bruyère en a recueilli dans le périmètre du site de Deir el-Médina une vingtaine d'autres que j'ai retrouvés dans la salle 5 du magasin I2 en 1980 et dont j'ai pu faire les fac-similés à l'époque (pl. 1-2). La plupart ne comportent aucune indication de provenance, sont dépourvus de numéros et ne sont pas reproduits dans les rapports de fouilles. L'un d'entre eux a été découvert dans le périmètre du temple (pl. 1, 1), deux à l'est du temple (pl. 2, 10 et 18), un quatrième vient du grand puits (pl. 1, 3) deux autres ont été mis au jour dans le sanctuaire de Meresger<sup>43</sup> (pl. 2, 8 et 13).

Quoique très modestes, ils révèlent plusieurs noms et quelques informations intéressantes : en particulier, la présence de ces deux fragments de sièges dans le sanctuaire de Meresger qui ne sont pas mentionnés dans le volume consacré à l'étude du monument, alors que B. Bruyère y formule pour la première fois l'hypothèse de l'existence de « confréries »<sup>44</sup>, et la mention d'Hathor<sup>45</sup>, qui devait se trouver dans le titre de prêtre du personnage, sur le fragment qui provient de l'enceinte du temple où se trouvait la principale chapelle dédiée à cette déesse. On notera également l'existence d'un fragment au nom de Qenherkhépéchef<sup>46</sup>, dont le segment d'inscription conservé suggère par sa paléographie qu'il ait appartenu au célèbre scribe, ce qui impliquerait qu'il ait disposé, dans une chapelle du site de Deir el-Médina, d'un autre siège que celui de la station du col.

## Les sièges nominatifs de la station du col

En outre, une douzaine de sièges et fragments de sièges inscrits se trouvaient dans la station du col qui domine la Vallée des Rois, les uns *in situ*, les autres hors contexte. Or, cette fois, le cadre n'est pas religieux, le sanctuaire de la station du col se trouvant à l'extérieur des trois secteurs de cabanes, contre un éperon rocheux situé au sud-est (fig. 5)<sup>47</sup>.

<sup>41</sup> Les sièges de l'*idénou* Any (Turin 50251), de Qenherkhépéchef R(E) (*infra*, fig. 7), de Saouadjyt (pl. 2, 8), d'un *idénou* (pl. 2, 9) et ceux qui sont reproduits pl. 2, 12 et 14.

<sup>42</sup> Siège d'Ouserhat (Turin 20250).

<sup>43</sup> D'après le journal 1955 de B. Bruyère, p. 4, où figurent les croquis de la plupart de ces fragments.

<sup>44</sup> BRUYÈRE 1930b, p. 84-88.

<sup>45</sup> Pl. 1, 1.

<sup>46</sup> Pl. 2, 15.

<sup>47</sup> BRUYÈRE 1939, pl. XXXVIII.



Cliché D. Valbelle

FIG. 5. Les vestiges de la chapelle contre un éperon rocheux (à l'arrière-plan), au sud-est des groupes de cabanes bâties sur le col qui mène vers la Vallée des Rois.

Quoique plusieurs fragments aient également été recueillis dans le groupe de l'ouest, c'est dans celui de l'est que des sièges en calcaire portant des inscriptions nominatives ont été découverts *in situ* (fig. 6). Ils étaient scellés sur des banquettes individuelles ou doubles situées à l'entrée de certaines unités<sup>48</sup>.

L'un d'entre eux est un monument indépendant d'une certaine importance (fig. 7<sup>49</sup>). Réalisé pour le scribe Qenherkhépéchef et plusieurs membres de sa famille, on ne s'étonnera pas qu'il sorte de l'ordinaire. Il se trouvait dans un petit local, appartenant à un ensemble de trois pièces dépourvues de mastaba, que B. Bruyère a interprété comme le bureau de Qenherkhépéchef: le sol et les murs de la pièce où était placé le siège étaient recouverts de dalles de calcaire<sup>50</sup>. Rappelons que ce siège, bien que datant de la XIX<sup>e</sup> dynastie, était toujours en place lors des fouilles de B. Bruyère. Le bureau de Qenherkhépéchef semble donc être resté, après sa mort, le bureau des scribes de la Tombe qui lui ont succédé.

48 BRUYÈRE 1939, p. 354-357. Ne sont matérialisés par un carré jaune que les sièges positionnés par le fouilleur sur le plan de la pl. XXXV. D'autres sont mentionnés comme provenant d'une unité sans précision, d'autres emplacements n'ont pas conservé les sièges inscrits qui s'y trouvaient (cf. fig. 5).

49 La photographie du siège de Qenherkhépéchef est reproduite avec l'aimable autorisation de l'Ifao.

50 BRUYÈRE 1939, p. 349.



FIG. 6. Répartition des sièges dans le groupe de l'est de la station du col, selon les noms qui y figurent (d'après Bruyère 1939, pl. XXXV).

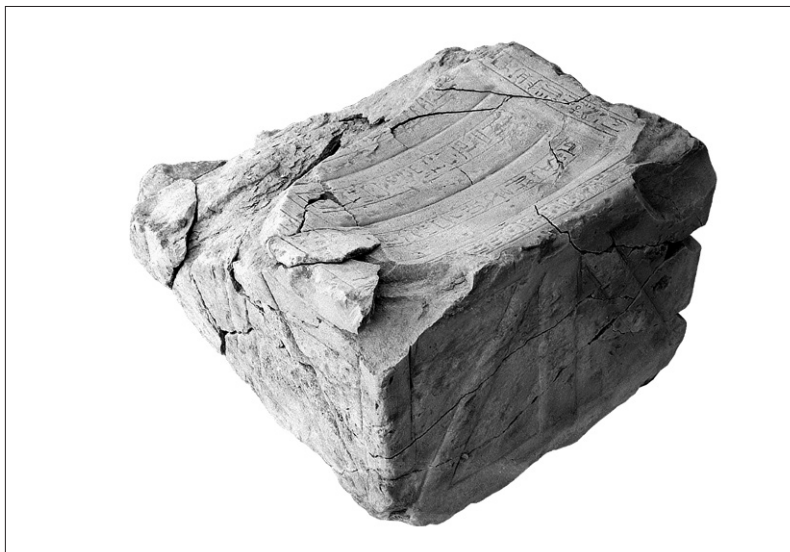


FIG. 7. Siège du scribe Qenherkhépechef (IFAO\_Archives et Collections pv\_2004\_06434).

## Les formules<sup>51</sup>

R(E)	<i>hmsj nfr hr jmy-wrt n spꜣt njwt nt hꜣ n kꜣ n ...</i>
U(E)	<i>hy pꜣ hmsj nfr hr jmy-wrt jrty hr njwt jmn [...]</i>
Turin 50248	<i>hy pꜣ hmsj nfr jb gr [ꜣ]rt [...] n kꜣ n ...</i>
Turin 50258	<i>hy pꜣ hmsj nfr hr [...] <sup>52</sup></i>
« Raccords »	<i>‘nh hmsj nfr mntj hr stꜣk rwd m pr nblk hry-tp tꜣ jn kꜣ n ...</i> <i>‘nh hmsj nfr jb [...jmy]-wrt [...]ꜣk mn‘t wdꜣ [...] snb</i>
Turin 50252	<i>‘nh hmsj nfr jb [...]</i>
Turin 50250	<i>hmsj nꜣk jw jbꜣk pꜣ šw ꜣby wꜣst jmn htp m jkmt</i>
Turin 50255	<i>[...] hmsj nfr jb hr [...]</i>
Pl. 2, 15	<i>[...] hmsj nfr (?) [...]</i>
Turin 50253	<i>[...] ‘wy jmn-htp pꜣ nswt psdt<sup>51</sup> ...</i>
Turin 50259	<i>h‘w rnpj [...] mꜣꜣ jmn-r‘</i>

<sup>51</sup> Les sièges de la station du col sont cités par les lettres que leur a données B. Bruyère, celui de Néferhotep par le titre de l'article où il est publié – « Raccords » –, les autres fragments inédits venant du site par leur numéro dans les planches 1 et 2 du présent article et ceux du Musée égyptien de Turin par leur numéro dans le catalogue.

<sup>52</sup> Comparer l'emploi de l'expression *hr ‘wy n jmn* dans les inscriptions des portes n<sup>os</sup> 73 et 241 (BUDKA 2001, p. 148 et 234); et dans diverses lettres ramessides (SWEENEY 2014, p. 230, n. 137).

La comparaison de ces formules montre que seules les deux premières, qui font allusion au lieu de séjour de deux scribes dans la station du col, se réfèrent à la situation stratégique qu'ils occupaient ainsi à l'ouest de Thèbes. L'inscription du siège de l'ouvrier Néferhotep comportait aussi une allusion à *[jmy]-wrt*, incluant le site de Deir el-Médina dans cette topographie religieuse. Les autres formules présentes sur les sièges qui se trouvaient dans des chapelles d'associations comportent des souhaits de joie et de bonne santé en relation avec diverses divinités<sup>53</sup>.

Le siège de l'ouvrier Néferhotep renferme une indication supplémentaire : « stable à ta place, ferme dans tout temple sur terre ». Sachant que le siège ne provenait certainement pas d'une habitation, le mot *pr* pourrait désigner la chapelle où il se trouvait.

## Les hommes mentionnés

La majeure partie des inscriptions consiste cependant en titres et noms propres d'hommes ayant vécu respectivement sous les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties<sup>54</sup>. Les titres conservés sont ceux de membres de l'institution de la Tombe – scribes<sup>55</sup>, chef d'équipe<sup>56</sup>, *idénou*<sup>57</sup>, ou *sedjem-âch*<sup>58</sup> –, d'artisans – dessinateurs<sup>59</sup> et sculpteurs<sup>60</sup> –, de membres du clergé local – prêtres-*ouâb* d'Amon-Rê<sup>61</sup> et de Min<sup>62</sup>, serviteur de Ptah, maître de Maât<sup>63</sup>, [...] d'Hathor<sup>64</sup> – et d'un homme de l'escorte royale (*šmsw nswt*)<sup>65</sup>. Certains membres des familles ne portent pas de titre<sup>66</sup>.

53 L'inscription du siège Turin 50259, à l'encre noire, quoique peu lisible et mal conservée, semble mettre en rapport le rajeunissement du corps avec la contemplation de la statue d'Amon : Tosi, Roccati 1972, p. 209 et 360.

54 Cf. Sweeney 2014, p. 219-223 pour un essai de classement chronologique des hommes dont le nom est présent dans les inscriptions des sièges.

55 Râmosé, Qenherkhépechef et son fils du même nom (R[E]).

56 Néferhotep (R[O]).

57 [...] (pl. 2, 9) ; Any Turin (50251).

58 Saouadjyt (Turin 50248) ; Ouserhat et son père Âanakhtou (Turin 50250) ; Khâem[...] (Turin 50252) ; Néferhotep (« Raccords », 3) ; Khâemnoun (« Raccords », 4) ; Saouadjyt (pl. 2, 8) ; [...] (pl. 1, 1-2 et 2, 10 et 14) ; Qenyméou et Qaha (K'[E]) ; Qenna (N[E]).

59 Horchéri (U[E]), 2 ; Nebnéfer (Turin 50256) ; [...] (X[O]).

60 [...] (Turin 50253 et pl. 1, 4).

61 [...] (Turin 50257).

62 Saouadjyt (Turin 50248).

63 Le scribe [...] (R[E]).

64 Néfer[...] (pl. 1, 1).

65 [...] (Turin 50254).

66 Pachouempet et Montouher[...] (Turin 50250) ; Pa[...] (Turin 50252) ; Ouâ[...] [...]hat et Imennakht (Turin 50255) ; Khâ[em]noun (« Raccords », 2) ; Mâanakhtouf (« Raccords », 4) ; Pa[neb]âqou (« Raccords », 5) ; Ipouy et Tjesmenmen et Paynédjem (U[E]) ; Qaha (V[E]).

Plusieurs options existent :

- la mention d'un seul personnage : *sdm-<sup>c</sup> <š> m st m3<sup>c</sup> t b3kj<sup>67</sup>/s3-w3dyt<sup>68</sup>* ;
- suivie de celle de son fils *Nfr-htp s3=f Mry-r<sup>c</sup><sup>69</sup>* ;
- suivie de *m3<sup>c</sup> hrw<sup>70</sup>/m3<sup>c</sup> hrw hr ntr<sup>c</sup> 3<sup>71</sup>/hr hb<sup>72</sup>/m3<sup>c</sup> hrw hr hb<sup>73</sup>* ;
- précédée de *jrl/jrt.n : jr n w<sup>c</sup> b n Jmn-r<sup>c</sup> [...] <sup>74</sup>*, *jrt.n jdnw m st m3<sup>c</sup> t 3ny<sup>75</sup>*, *jrt.n jdnw [...] <sup>76</sup>* ;
- l'une des formules citées précédemment suivie de *n k3 n* introduisant le nom du bénéficiaire<sup>77</sup>.

Le siège de Qenherkhépéchef R(E), bien que déjà particulièrement dégradé lors de sa découverte, illustre clairement le caractère commémoratif de ce type de monument. L'inscription horizontale bordant l'arrière du siège : *jrt n s3w s<sup>c</sup>nh rnw sš nswt n st m3<sup>c</sup> t [...]* « Fait par les fils, que vivent leurs noms, le(s) scribe(s) royal(aux) de la Place de Vérité [...] ». L'inscription horizontale bordant l'avant du siège *jn b3k n pth nb m3<sup>c</sup> t [...]* « par le serviteur de Ptah, maître de Mâat [...] » désignait sans doute Qenherkhépéchef dans ses fonctions religieuses.

L'inscription verticale qui borde le côté droit comprend la formule *hms nfr hr* suivie de la localisation du siège : *jmy-wrt n sp3t njwt nt hb n k3 n hs[y...]* « à l'ouest du nome de la ville d'éternité pour le *ka* du lou[é...] » ; le nom du bénéficiaire lacunaire est introduit par l'épithète « loué », or le scribe Râmosé est qualifié de *hsj 3 n nb=f* (Turin 50200) et de *hsj 3 n ntr=f* (Turin 50184). Celle qui borde le côté gauche n'est conservée que dans sa séquence finale : [...] *n k3 n sš nswt m st m3<sup>c</sup> t R<sup>c</sup>-ms m3<sup>c</sup> hrw* « pour le *ka* du scribe royal dans la Place de Vérité Râmosé, justifié » ; elle rend donc hommage au prédécesseur de Qenherkhépéchef dont il se déclare le fils<sup>78</sup>.

Ce dernier est nommé dans les colonnes situées au centre, de droite à gauche : <sup>[2]</sup> *jr.n s3=f s<sup>c</sup>nh rn=f sš Qn-hr-hpš=f<sup>[3]</sup> sš nswt m st m3<sup>c</sup> t hr jmntt w3st Qn-hr-hpš=f<sup>[4]</sup> sš nswt m3<sup>c</sup> m 3ht hb m [...] <sup>[5]</sup> [...]* « fait par son fils, que vive son nom, le scribe Qenherkhépéchef, scribe royal dans la Place de Vérité à l'ouest de Thèbes Qenherkhépéchef, scribe royal véritable dans l'Horizon d'Éternité dans [...] ».

<sup>67</sup> Baki (J[E]).

<sup>68</sup> Saouadjyt (pl. 2, 8).

<sup>69</sup> Néferhotep, son fils Méryrê (pl. 2, 13).

<sup>70</sup> Neferâabet (pl. 1, 3), Houynéfer (pl. 2, 10), Bakenmout (pl. 2, 16), Any (pl. 2, 19), Âapatjaou (J[E]) et Qaha (K'[E])

<sup>71</sup> Houy (Turin 50249).

<sup>72</sup> Qenyménou (K'[E]).

<sup>73</sup> Horinéfer (N[E]).

<sup>74</sup> [...] (Turin 50257).

<sup>75</sup> Any (Turin 50251).

<sup>76</sup> [...] (pl. 2, 9).

<sup>77</sup> Saouadjyt (Turin 50248) ; Khâem[...] (Turin 50252, 2) ; Néferhotep (« Raccords ») ; le scribe Râmosé (R[E], 1 et 6).

<sup>78</sup> ČERNÝ 1973, p. 326.

## DOCUMENTATION COMPARATIVE

## Les chapelles du village des ouvriers à Amarna

B. Bruyère semble avoir été le premier à faire le rapprochement avec les dispositifs de banquettes dans les chapelles de particuliers d'Amarna<sup>79</sup> dont la fouille et l'étude ont été reprises en 1983. Plusieurs de ces chapelles, qui se répartissent en deux groupes à proximité du village des ouvriers, ont fait l'objet d'une étude spécifique par A.H. Bomann<sup>80</sup>. Neuf comportent des banquettes dans les salles qui précèdent la partie sacrée des sanctuaires<sup>81</sup>. La plupart de celles-ci, formées d'un pronaos et de trois naos surélevés, sont similaires à celles de Deir el-Médina.

La chapelle 561 est à la fois une des plus complètes d'un point de vue architectural et celle où ont été recueillis le plus de fragments du décor. Elle comprend une cour qui précède une salle à banquettes latérales dont les murs étaient blanchis à la chaux. Cette dernière ouvre, dans l'axe, sur la partie sacrée dont les murs étaient couverts d'un décor peint, formée d'un pronaos menant par quelques marches à un espace surélevé composé d'une salle oblongue distribuant trois naos et, latéralement, à une annexe nord.

Le mur nord du pronaos portait la représentation d'un homme et d'une femme agitant un sistre qui a été associée au mot *šmꜣyt* « chanteuse », dont le premier signe figure sur la même paroi. Une enseigne en bois est ornée sur une face de l'image du dieu Oupouaout sur un pavois, adoré par un homme agenouillé et, sur le revers, par deux hommes courant munis de tiges et d'une palme<sup>82</sup>. Le plan de cette chapelle, y compris son annexe nord, correspond tout à fait au schéma suivi pour les chapelles d'associations à Deir el-Médina<sup>83</sup>, à l'exception de l'annexe de service sud. Cependant, aucune de ces banquettes ne comportait de siège nominatif.

## Les banquettes dans les temples de Doukki Gel

Le site nubien de Doukki Gel, à moins d'un kilomètre au nord de la ville antique de Kerma, a récemment livré des témoignages complémentaires datant respectivement du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et de la période napato-méroïtique.

*Le temple oriental de Thoutmosis I<sup>er</sup>*

Des banquettes apparaissent déjà sur le site de Doukki Gel, dans le pronaos et dans le naos du temple oriental de Thoutmosis I<sup>er</sup> (fig. 8)<sup>84</sup>, sans que l'on puisse déterminer précisément l'usage qui en était fait.

79 KEMP 1984, p. 14-59.

80 BOMANN 1991, fig. 1, 4 et 5.

81 Chapelles 522, 525, 528-531, 553, 556 et 561.

82 KEMP 1984, p. 27-30, en particulier fig. 2.II. A.

83 KEMP 1984, p. 30-33.

84 BONNET, VALBELLE 2018, p. 40-45, fig. 22-26.

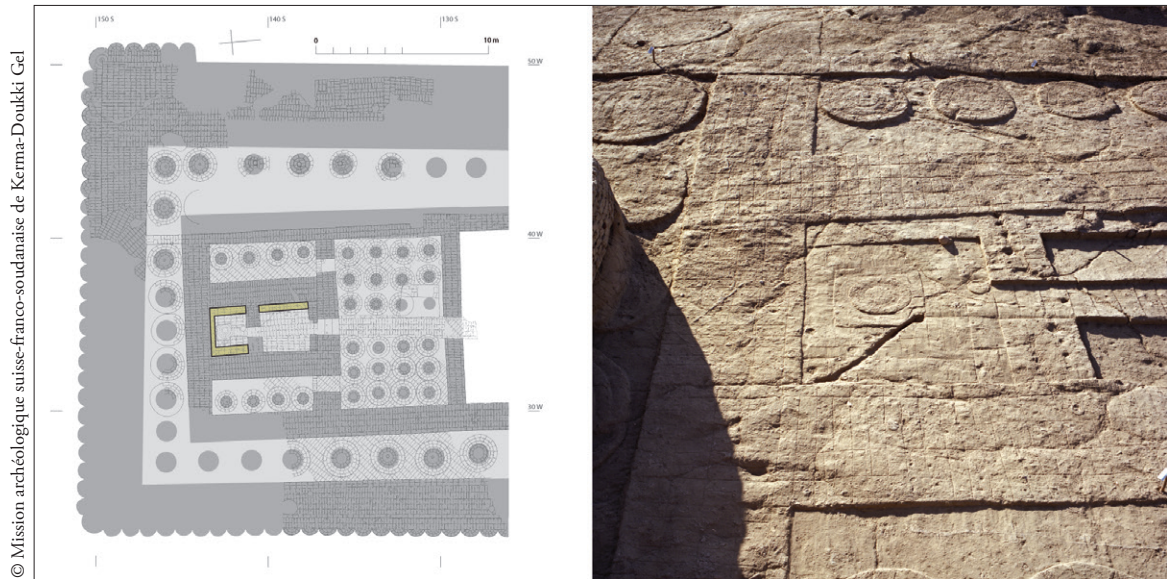


FIG. 8. Les banquettes dans le sanctuaire du temple oriental de Thoutmosis I<sup>er</sup> à Doukki Gel.

Rappelons toutefois que l'architecture de brique est mal connue en Égypte pour ces périodes, notamment en ce qui concerne les temples, où la pierre a progressivement remplacé la brique sous les règnes de Thoutmosis II, Hatchepsout et Thoutmosis III, la brique crue restant largement utilisée pour les chapelles de piété personnelle, les bâtiments résidentiels, les complexes administratifs et économiques.

### La stèle objet 361

[FIG. 9]

Datant de la reconstruction des temples de Doukki Gel sous les règnes de Thoutmosis II et d'Hatchepsout, une petite stèle privée, dont seule la partie inférieure est conservée, comporte la phrase : *jr=f hmst=f m pr Jmn*, « Il s'est aménagé un siège/il a fait son séjour/son service dans le temple d'Amon<sup>85</sup> ».

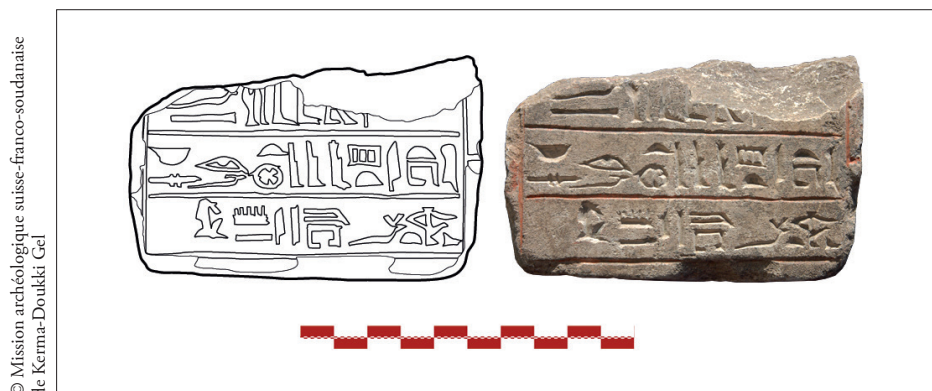


FIG. 9. Stèle objet 361 de Doukki Gel.

85 BONNET, VALBELLE 2018, p. 83-84 et 226.

Cette mention montre que, durant le Nouvel Empire, ces sièges et les séances correspondantes ne se limitaient pas aux chapelles de particuliers des sites de Deir el-Médina et d'Amarna, et qu'ils existaient dès le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. D'autre part, nous nous trouvons ici dans une situation comparable à celle de ces deux sites, les Égyptiens qui résidaient dans le *ménénou* de Doukki Gel étant amenés à développer dans les temples des rites qui s'apparentent aux pratiques cultuelles des particuliers.

### *Le temple nord-est*

[FIG. 10]

Le temple méroïtique<sup>86</sup> nord-est de Doukki Gel présente certaines similitudes de structure avec les chapelles de Deir el-Médina et d'Amarna. Il consiste en deux salles barlongues dont le plan général dessine un trapèze. La couverture était supportée par cinq colonnes de bon diamètre (1,20 m à la base, 1 m dans l'élévation) auxquelles s'ajoute, à l'est, un sixième support, de plus de 2 m de diamètre au total pour un fût de 1 m de diamètre. Les maçonneries de

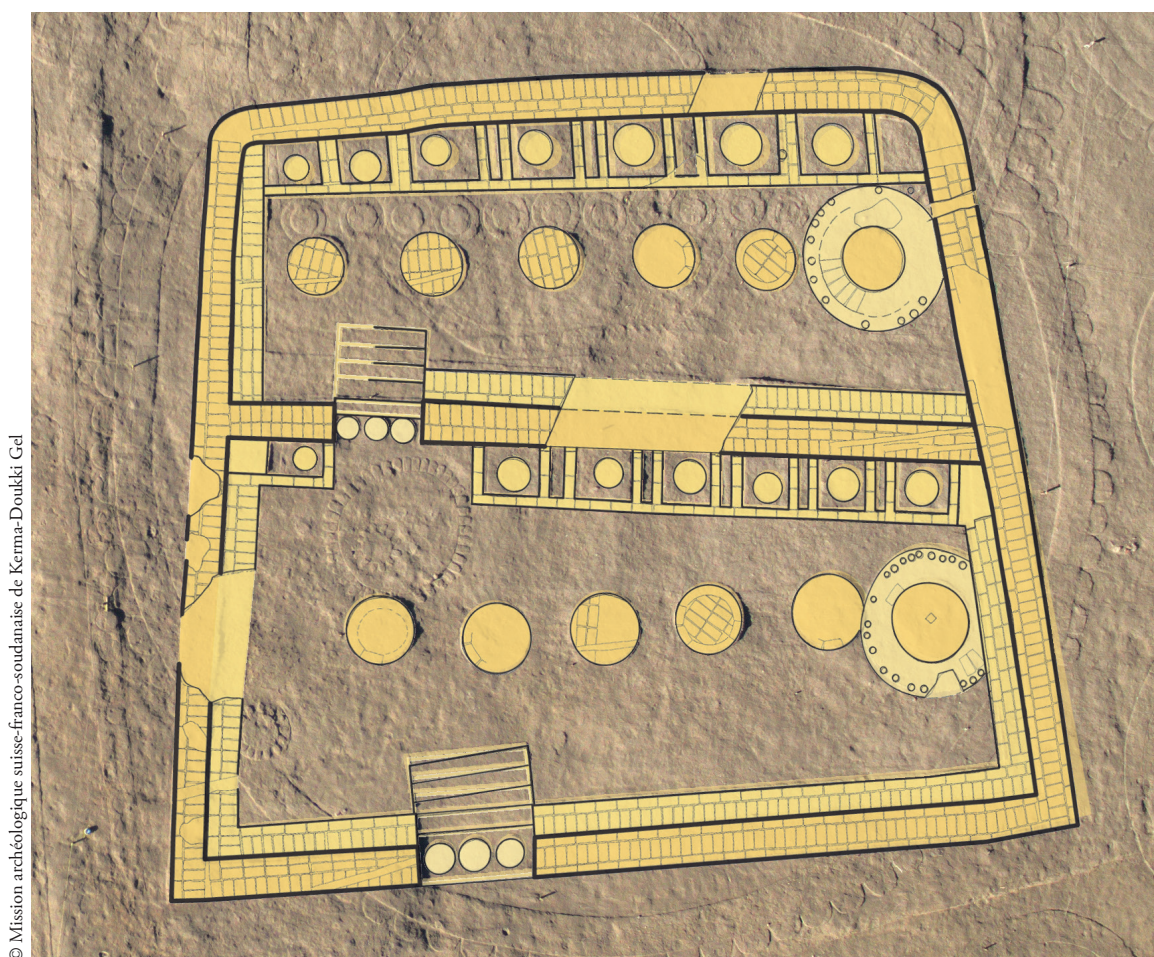


FIG. 10. Plan du temple nord-est de Doukki Gel.

<sup>86</sup> La datation de ce bâtiment à l'époque méroïtique classique reste une hypothèse à confirmer.

terre façonnée sont armées d'une couronne de piquets renforçant ce curieux parement. Dans le mur méridional et la paroi centrale, sont ouvertes des portes. Des banquettes couraient sur trois côtés dans chaque salle. Contre les parois septentrionales, une série de petits cadres rectangulaires supportaient des bases circulaires souvent consolidées par des segments de roseaux, interprétés comme des autels.

Ce dispositif architectural se superpose, à une période contemporaine de la fin de l'époque ptolémaïque ou de l'empire romain, aux vestiges de bâtiments antérieurs indigènes de forme circulaire sur le site de Doukki Gel. L'existence de banquettes dans le temple oriental de Thoutmosis I<sup>er</sup> et la mention de la stèle 361 à l'époque de Thoutmosis II et Hatchepsout expliquent la persistance de traditions culturelles d'origine égyptienne, même si des différences architecturales importantes impliquent une évolution locale déterminante des rites. En effet, des alignements de dispositifs d'autels similaires contre les quatre murs se rencontrent dans un bâtiment en cours d'étude qui date du début du Nouvel Empire (fig. 11), situé à l'ouest des temples égyptiens.

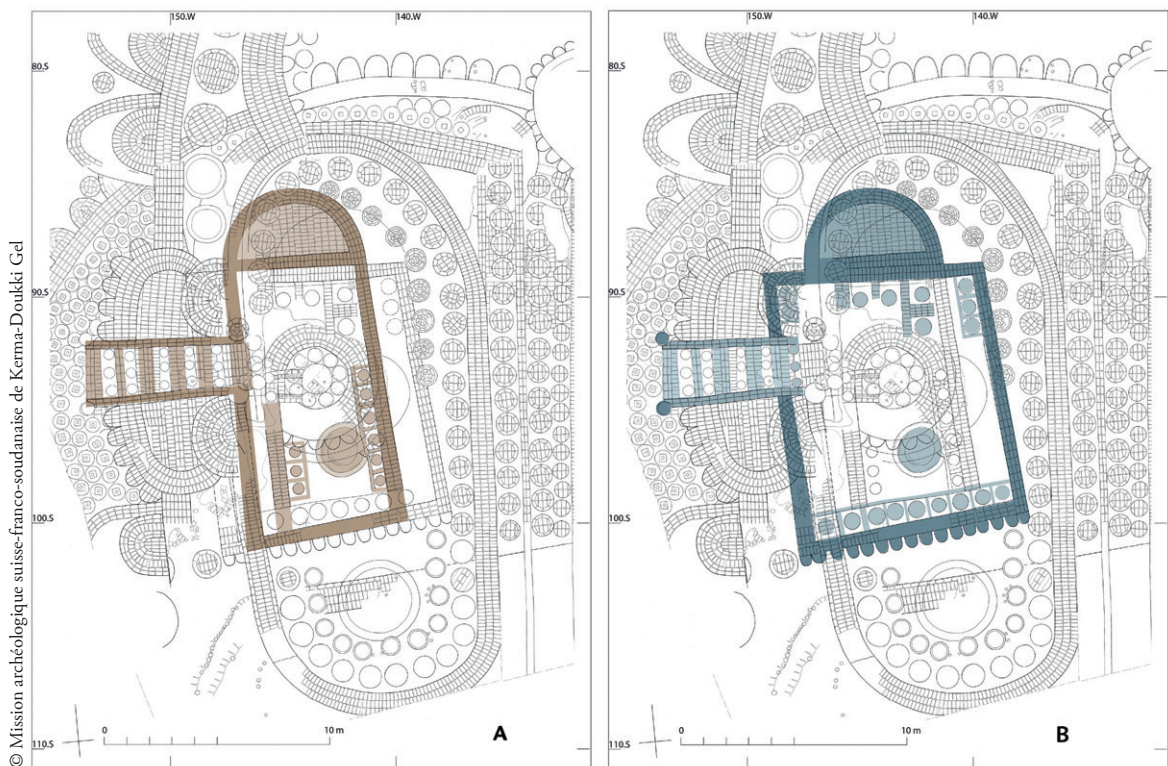


FIG. 11. Temples indigènes occidentaux de Doukki Gel. A. du début du nouvel Empire. B. plus tard dans le cours du Nouvel Empire.

## LE CHAMP SÉMANTIQUE DE *ḥmsj/ḥmst*

De manière générale, dès l'Ancien Empire<sup>87</sup>, la racine *ḥmsj/ḥmst*, désignant d'abord la « station assise », « siéger », en vient à signifier « séance », « séjour », « séjourner », « résidence », « être de service » ou « rester inactif<sup>88</sup> », selon la forme du déterminatif. Durant le Moyen Empire, une forme féminine est attestée avec l'acception de « place à la Cour », « rang », « position<sup>89</sup> ».

L'incipit des *Devoirs du vizir* montre l'importance accordée à ce mot : « Instruction pour la séance (*ḥmst*) du maire de la ville, vizir de la Ville du Sud et de la Résidence dans le bureau du vizir. Pour tout acte du magistrat, le vizir, en audience dans le bureau du vizir, est assis (*ḥmsj=f*) sur une chaise-*phḏw*<sup>90</sup>. » La grande inscription de l'expédition à Pount confirme cet emploi du mot : « En l'an 9 se produisit une séance (*ḥmst*) dans l'hypostyle<sup>91</sup> ». En néo-égyptien, apparaissent les premiers signes d'une évolution sémantique du mot *ḥmsj* vers la notion de mariage<sup>92</sup> annonçant l'expression *ḥmsj jrm* « s'asseoir/habiter avec », courante en démotique<sup>93</sup>. Enfin, autre extension sémantique du mot à « celui avec qui l'on s'assied », *p3 ḥms nfr* « le bon compagnon » sur un montant de porte de Bouhen a été interprété comme une épithète de Thot, dans le cadre de la légende de l'Œil du Soleil, par Harry Sidney Smith sur une suggestion de Serge Sauneron<sup>94</sup>.

### *ḥmsj/ḥmst* dans les textes documentaires de Deir el-Médina

Un graffito figurant sur la paroi ouest de la chapelle n° 1194, relevé par Jaroslav Černý, fait allusion à une de ces séances : *ḥ3t-sp 4 3bd 3 [...] ḥmsj m p3y [...] nswt [...] jt(=f) ḥm-ntr tpy n nb t3wy Nfr-ḥr, jt(=f) Šwty-n-[...] Jmn [...] pry m ḥnty dw3t m nfr [...]*, « L'an 4, le 3<sup>e</sup> mois de [...] siéger dans cet/son [...] royal [...], son père le premier prophète du seigneur du Double-Pays Néferher, dont le père Shoutyen[...] Amon [...] sorti de Khenty-Douat (?) en [...]»<sup>95</sup>.

Deux autres de ces inscriptions associent *ḥmsj* et *ḥnw* : *jnk twj ḥmsj m p3y=j ḥnw p3 ms n T3-wrt* « Quant à moi, je séjournais dans ma chapelle, (le jour) de la naissance de Ta-ouret » (O. Gardiner 166, r<sup>o</sup>, 1-2)<sup>96</sup> et *hrw n Mḥyr jw=f ḥmsj p3y=f ḥnw* « Le jour de Mékhyr, il séjournait (dans) sa chapelle » (O. Berlin P10637, 7-8<sup>97</sup>).

Une troisième, datée de l'an 47 du règne de Ramsès II, énumère les offrandes que plusieurs ouvriers et une femme apportent à la déesse Anoukis et fait allusion à des boissons rituelles

87 HANNIG 2003, p. 833-836.

88 POSENER-KRIÉGER 1976, p. 8.

89 HANNIG 2006, p. 1690.

90 VAN DEN BOORN 1988, p. 12-13 et 17.

91 Urk. IV, 349, 10.

92 CLÈRE 1968, p. 171-175.

93 PESTMAN 1961, p. 10.

94 SMITH 1976, p. 101, n° 794. Il s'agirait d'une forme ramesside du futur Arsenouphis (*jry-ḥms-nfr*) contemporaine de l'O. Berlin 21443 qui figure un épisode de la légende de la Déesse Lointaine.

95 BRUYÈRE 1930a, p. 46; RAGAZZOLI 2020, p. 333, n. 78.

96 ALLAM 1973, p. 46 (transcription de J. Černý); VALBELLE 2014, p. 253.

97 ERMAN 1911, pl. 33; VALBELLE 1985, p. 320; VALBELLE 2014, p. 253.

dans l'espoir de recouvrer la santé ou de survivre. Elle a été utilisée par Wolfgang Helck pour conforter l'existence d'associations à Deir el-Médina. Elle est cependant relativement imprécise sur les rites pratiqués et moins révélatrice sur le sens précis de *ḥmst* qui n'intervient que dans ce passage: *dd.n rmt̄ n jst jmn-m-jpt jr 'nh 'n nrj srmt qdy mn 5 ḥnqt jnh 2 ½ jw=w mj s̄ j̄t nhr prst kbs 3 (?) wdhw m-jm=sn n ḥmst sry 3 ḥpr=sn m-dj(=j)n hrw n swr [...]* «L'homme de l'équipe Imenemipet dit: "Concernant le serment récurrent, (je donnerai) cinq jarres de boisson-*seremet* de Qodé, et deux pots et demi de bière – ils correspondent à ce qui convient –, trois (?) corbeilles de pains-*néher* et de pains-*pésen*, qui constituent les offrandes pour la séance, (ainsi que) trois plantes-*séry*, qui seront ma contribution pour le jour de boire [...]"» (O. Turin 57062, 3-5<sup>98</sup>).

Une quatrième inscription relate la découverte du puits d'une tombe dans le cimetière par le chef d'équipe Khonsou: *3bd 1 šmw sw 7 gm.n '3 n jst Hnsu ḥms hr swr* «le premier mois de Chémou, le 7<sup>e</sup> jour, le chef d'équipe Khonsou fit une découverte alors qu'il était assis en train de boire» (O. BM 5624, v<sup>o</sup> 4-5<sup>99</sup>). Le contexte laisse supposer que la scène se déroule dans le cimetière.

Trois inscriptions emploient le verbe *ḥmsj* dans un contexte différent, celui du *khétem*: *rnty twj jy=kuj r p3 ḥtm wrš=j jw=j dy ḥms=kuj* «Je suis venu au *khétem*, j'ai pris mon tour de garde, assis là» (O. DM 10106, 1-2<sup>100</sup>); *mtw=t 3w p3 t̄st šry nty w3h(=w) m (?) ḥmsj (?) (hr) p3 ḥtm mtw=t in p3 r(3)-sšw* «Et tu présenteras la petite boîte qui est déposée dans le lieu où l'on s'assied (?)» (O. Petrie 62<sup>101</sup>); *jr m ndr ḥprw p3y t̄3y m-drt rmt̄ (n) jst Hnmw-ms jw=tw (hr) j̄t̄y=f jw=tw (hr) djt ḥmsj=f hr p3 ḥtm jw[=f hr jrt] hrw 40 jw=f im ḥmsj* «Quant au vol qui est advenu, ce vol de la main de l'homme d'équipe Khnoummès, on l'a attrapé, on l'a fait asseoir au *khétem* et il [a fait] 40 jours là, assis» (O. Turin 57455<sup>102</sup>). Ajoutons que plusieurs ostraca signalent que des hommes buvaient dans le *khétem*<sup>103</sup>.

*ḥmsj* est également employé dans le P. Grève pour évoquer des «*sit in*» de l'équipe sur le chantier de la Tombe (r<sup>o</sup> 2,6)<sup>104</sup> et à l'arrière du temple de Séthy I<sup>er</sup> (v<sup>o</sup> 3,1)<sup>105</sup>.

### *ḥmsj nfr* sur le socle d'une statue de Deir el-Médina

Le groupe statuaire Berlin 6910<sup>106</sup> du scribe royal Imenemipet et de son épouse Hathor, dite Hounro, contemporains de la deuxième moitié du règne de Ramsès II et de ceux de ses successeurs immédiats, est supposé provenir de sa tombe. Il présente plusieurs similitudes intéressantes avec les pièces du présent dossier. Il comprend notamment, sur le côté gauche de sa base, la formule *hy p3 ḥmsj nfr*, identique à celle que l'on trouve sur certains sièges.

98 LOPEZ 1978, pl. 39-40; HELCK 1991, p. 234 et (n), p. 236; KRI III, 525.

99 A.M. Blackman (1926, p. 176-177) avait considéré cette face comme le recto de l'ostraca; R.J. Demarée (2002, p. 15-16) inverse recto et verso en raison des dates mentionnées sur chacune des faces.

100 GRANDET 2006, p. 109 et 306-307.

101 GARDINER 1957, pl. LXXIII, 2.

102 LOPEZ 1984, pl. 154.

103 O. DM 570, 6; SAUNERON 1959, pl. II; P. Turin 1907+1908; PEET 1925, p. 72.

104 GARDINER 1948, 54, 14.

105 GARDINER 1948, 49, 17.

106 JOURDAIN 1939, pl. XXIX; KRI I, 387; SWEENEY 2014, p. 229.

On remarquera que cette formule ne concerne qu’Imenemipet, bien qu’elle se trouve sur un monument le figurant avec son épouse qui lui est pourtant associée dans toutes les formules d’offrandes du même texte. Imenemipet y porte les titres de « scribe royal de l’argent et de l’or, directeur de l’équipe dans la Place de Vérité » et, comme son père Nakht, ceux de « prêtre-*ouâb* d’Amon, maître de Nesouttaouy (Gebel Barkal) à Kouch » et de « prêtre-*ouâb* et scribe du temple d’Amon, maître de Nesouttaouy à Kouch<sup>107</sup> ». Notons encore que le monument est sensiblement antérieur aux plus anciens sièges inscrits connus, ceux de l’*idénou* Any et du scribe Qenherkhépéchef.

### *ḥmsj nfr* sur des huisseries

Des huisseries, provenant de bâtiments non identifiés mais originaires de sites du Delta oriental, portent l’expression *ḥmsj nfr* « un bon séjour » parfois associée à la figuration de scènes montrant le maître des lieux assis buvant. Elles avaient été signalées par Jocelyne Berlandini<sup>108</sup> et assignées, en raison de leur contenu, à des bâtiments privés. Ce type de décor a été répertorié par Julia Budka<sup>109</sup> sous le numéro IV, la désignation « *ḥmsj nfr-szenen* » et attribué à des portes d’habitations. L’expression *ḥmsj nfr* proprement dite a été relevée dans le Delta oriental sur des portes (IVb) provenant de Qantir<sup>110</sup>, d’Athribis<sup>111</sup>, de Nébéchéh<sup>112</sup> et Zagazig<sup>113</sup>, de Zaouyet Umm el-Rakham<sup>114</sup> sur la côte méditerranéenne occidentale, et d’Amara ouest<sup>115</sup> en Nubie. Plusieurs de ces inscriptions associent clairement la qualité du séjour avec la joie (*ndm-jb, ḥꜣtj ndm, ršw*), l’allégresse (*ḥꜣy*) et l’ivresse (*th, pr n th*).

### *ḥmsj* dans les associations d’époque gréco-romaine

Il est significatif que le verbe *ḥmsj* se retrouve dans les règlements d’associations<sup>116</sup> avec la signification de « tenir assemblée, siéger ». Françoise de Cenival écrit qu’il s’agit du « terme technique employé lorsque les prêtres se réunissent pour délibérer et prendre des décisions en commun<sup>117</sup> » et Michel Muszynski ajoute que les règlements d’associations religieuses « utilisent l’expression *ḥmsj m-bꜣh* “siéger devant” le dieu pour désigner les réunions de la confrérie<sup>118</sup> ». Ces séances (*ḥmsj*) avaient également lieu à l’occasion de fêtes<sup>119</sup>.

<sup>107</sup> ČERNÝ 1973, p. 195, *contra* DAVIES 1999, p. 76.

<sup>108</sup> BERLANDINI 1982.

<sup>109</sup> BUDKA 2001, p. 13, tab. 1 et p. 15-20.

<sup>110</sup> BUDKA 2001, p. 139 (54) et 146-147 (70).

<sup>111</sup> VERNUS 1978, p. 54 (58).

<sup>112</sup> BUDKA 2001, p. 148 (73) et 236 (245).

<sup>113</sup> BUDKA 2001, p. 234 (241).

<sup>114</sup> BUDKA 2001, p. 2014 (204).

<sup>115</sup> BUDKA 2001, p. 205 (184).

<sup>116</sup> P. Lille 29, 3 ; P. Merton I, 2 ; P. Ryland XXV, 4 ; P. Prague, 4-5 ; P. Caire 30605, 5-6, 30606, 6 et 31179, 6 ; P. Hambourg I, 5 ; etc.

<sup>117</sup> CENIVAL 1972, p. 21 et 179.

<sup>118</sup> MUSZYNSKI 1977, p. 153 ; COULON 2006, p. 27-28.

<sup>119</sup> CENIVAL 1972, p. 181.

## LA FONCTION DES CHAPELLES D'ASSOCIATIONS

### Au Moyen Empire

La seule documentation susceptible de supposer l'existence de confréries dès le Moyen Empire consiste en une table d'offrandes et une stèle du supérieur de l'offrande divine dans le temple de Ptah Néferhor, déposées respectivement, sous la XII<sup>e</sup> dynastie, dans les temples funéraires de Pépy I<sup>er</sup> et de Pépy II à Saqqara<sup>120</sup>. Sur trois des côtés de la table d'offrandes, figuraient quatorze prêtres accroupis entre de petits dépôts d'offrandes. Sur la stèle, outre deux personnages – dont un prêtre-*ouâb* d'Amon – lui rendant hommage, sont alignés face à Néferhor, accroupis sur deux rangées, un prêtre-lecteur et onze prêtres-*ouâb*. Nous avons là la représentation des officiants (deux fois quatorze) préposés, dans chacun des temples funéraires royaux, au culte de ce personnage. Le texte de la stèle mentionne le nom du père ou de la mère de chacun des prêtres et il a été souligné qu'aucun des deux monuments ne comporte d'indication de parenté entre ces vingt-huit prêtres et Néferhor. S'il s'agit bien de confréries, elles semblent uniquement vouées à assurer le culte funéraire de ce haut personnage.

### Au Nouvel Empire

La présence de banquettes dans le temple oriental de Thoutmosis I<sup>er</sup> à Doukki Gel et surtout la stèle fragmentaire n<sup>o</sup> 361 suggèrent que la pratique de passer du temps dans un bâtiment religieux, assis à un emplacement spécifique, existait dès le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. La situation des desservants du culte dans le *ménénou* des Thoutmosides à Doukki Gel est comparable à celle des membres de l'institution de la Tombe. D'après la documentation retrouvée<sup>121</sup>, le clergé qui opérait dans les temples sous les règnes de Thoutmosis II et Hatchepsout portait les titres de prêtre-*ouâb* d'Amon et de serviteur (*ḥꜥk*) d'Amon, maître de Panébès. Les témoignages de piété personnelle se trouvaient sur le sol du sanctuaire du temple occidental ou dans sa proximité immédiate. Des chapelles de particuliers étaient aménagées entre ce dernier et le mur d'enceinte.

Cela renforce l'hypothèse, formulée par B. Bruyère, de l'existence de chapelles religieuses à cet usage sur le site de Deir el-Médina dès l'époque pré-amarnienne, même si leurs vestiges sont majoritairement oblitérés par ceux des constructions ramessides. C'est aussi ce que suggère la présence de banquettes dans certaines des chapelles proches du village des ouvriers à Amarna, chapelles présentant les mêmes caractéristiques architecturales et décoratives que celles de Deir el-Médina.

Dans le cadre de l'institution de la Tombe, plusieurs chapelles dédiées à diverses divinités et à des souverains servent de cadre à des réunions associatives, comme l'indiquent les banquettes aménagées dans la première salle, blanchie à la chaux, de ces bâtiments. Les décors subsistant

<sup>120</sup> VERNUS 1976; LECLANT, BERGER 1996.

<sup>121</sup> BONNET, VALBELLE 2018, p. 82-86; c'est seulement pour le règne d'Aspelta que nous disposons d'autres informations sur le clergé local. La stèle de l'an 3 mentionne : « les prophètes (*ḥmw-ntr*) et pères-divins (*jtḥw-ntr*) de ce temple », notamment le deuxième prophète et plusieurs grands prêtres-*ouâb* (VALBELLE 2012, p. 22-23 et 32-34).

dans les sanctuaires révèlent, malgré leur mauvais état de conservation, l'organisation de processions d'hommes et de femmes pour apporter diverses offrandes aux dieux ou rois auxquels ces chapelles sont dédiées. L'O. Turin 57062 fait aussi intervenir une femme. En revanche, les inscriptions sur les sièges ne nomment que des hommes. L'ensemble des informations disponibles suggère que ces chapelles ont une double fonction : religieuse, à laquelle participent hommes et femmes des familles affiliées à chaque chapelle, et associative, à laquelle ne participeraient que des hommes de l'équipe, dont certains occupent des fonctions de prêtres des divinités auxquelles ces chapelles sont consacrées.

Il est difficile de déterminer si les chapelles d'associations de Deir el-Médina étaient désignées par un nom particulier ; l'étude du mot *hnu* a montré que des séjours individuels s'y déroulaient, ainsi que certaines fêtes en relation avec les divinités auxquelles ces bâtiments étaient dédiés<sup>122</sup>. Le mieux documenté d'entre eux, le *khénou* de Ramsès II, fonctionnait selon les termes d'une fondation royale d'une nature différente<sup>123</sup> et ne présentait pas de banquettes. Les textes documentaires restent cependant peu révélateurs, en dehors du graffito de la chapelle n° 1194, sur la tenue d'assemblées dans ces endroits.

L'O. Turin 57062, énumérant le dépôt d'offrandes par plusieurs hommes et une femme dans la chapelle d'Anoukis pour obtenir de la déesse la guérison de leurs maux, n'implique pas *a priori* nécessairement que les déclarations assez disparates des suppliants se soient déroulées au cours d'une séance commune. La disparition du début de la première ligne après la date nous prive de connaître la nature du texte et l'on a plutôt l'impression qu'il était destiné à récapituler diverses requêtes à l'occasion de la fête d'Anoukis. Leurs vœux peuvent être rapprochés de ceux qui figurent sur les sièges de Deir el-Médina concernant la santé. En outre, la boisson, l'ivresse et la joie sont au cœur des séances et des fêtes qui se déroulaient dans ces chapelles, tout comme dans les inscriptions des huisseries *hmsj nfr* de maisons évoquées plus haut.

La locution *hmsj nfr* a été diversement traduite : « beau siège<sup>124</sup> », « bonne assise/belle installation<sup>125</sup> », « happy/beautiful sitting<sup>126</sup> », pour les inscriptions des sièges, « bon repos<sup>127</sup> », « bon séjour<sup>128</sup> », « parfait établissement<sup>129</sup> », « Das schöne/angenehme Sitzen<sup>130</sup> » pour celles des portes. Dans un cas comme dans l'autre *hmsj* exprime à la fois le siège, l'action de s'asseoir et le séjour ou la séance. Néanmoins, les formules présentes sur les sièges de Deir el-Médina sont révélatrices de liens particuliers entre les membres de chacun des groupes d'hommes qui se réunissaient dans la première salle des chapelles ou qui demeuraient, souvent côte à côte, dans la station de repos du col.

La traduction « bon compagnon » de l'expression *hmsj nfr* qualifierait ainsi les hommes qui se sont assis sur ces sièges plutôt que les sièges eux-mêmes. Elle convient parfaitement à son usage dans les formules gravées sur les sièges de Deir el-Médina, en particulier celles qui

<sup>122</sup> VALBELLE 2014, p. 250-253.

<sup>123</sup> VALBELLE 2014, p. 237-247 et 254.

<sup>124</sup> VALBELLE 1981, p. 477.

<sup>125</sup> COULON 2006, p. 9 (S) et 29.

<sup>126</sup> SWEENEY 2014, p. 229-230.

<sup>127</sup> VERNUS 1978, p. 54.

<sup>128</sup> GAUTHIER 1932, p. 119 et 123.

<sup>129</sup> BERLANDINI 1982, p. 172.

<sup>130</sup> BUDKA 2001.

commencent par une interjection – *hy p3 hmsj nfr* « Ô, le bon compagnon...<sup>131</sup> » – ou par un vœu – *'nh hmsj nfr* « Que vive le bon compagnon... ». Plusieurs sièges sont dédiés par un membre de l'institution à un autre. Dans les chapelles, les sièges sont juxtaposés et, dans la station du col, au moins huit d'entre eux étaient disposés deux par deux. Nous avons donc ici l'expression littérale du principe de l'association d'individus. Cette interprétation convient parfaitement à la formule présente sur le groupe statuaire d'Imenemipet et d'Hounro.

## À la Basse Époque et aux périodes grecque et romaine

Au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., les sièges en pierre des temples sont désignés par le mot *nst* et le verbe *hmsj* semble avoir été employé pour l'installation sur le siège<sup>132</sup>. Leur caractère mobile, le contenu de leurs inscriptions et le fait qu'ils ont toujours été découverts en un seul exemplaire à la fois ne les relie guère à la notion d'association. Ils paraissent plutôt en rapport avec les fonctions religieuses du propriétaire du siège et avec ses attributions de surveillance des purifications préliminaires des personnes habilitées à entrer et sortir du temple et à l'accomplissement du rite.

Les règlements sur papyrus sont révélateurs des fonctions et des activités de ces associations<sup>133</sup>. Des réunions avaient lieu à dates fixes ou lors des fêtes de leurs dieux *r swr* « pour boire » vin et bière. La boisson est donc, là encore, au cœur des occupations qui se déroulaient *n* « pour, en l'honneur de » ou *m-b3h* « en présence » du dieu du temple à l'occasion de ces assemblées. Ces confréries de la région du Fayoum sont largement documentées. Les règlements de celle de Sobek de Tebtynis nous apprennent qu'elle se réunissait soit dans un temple ou sur son dromos, soit dans des cimetières de l'animal sacré du dieu, soit dans les lieux de culte des divinités concernées par les fêtes et processions prévues<sup>134</sup>.

D'autres associations sont connues en Moyenne Égypte et en Haute Égypte, notamment à Touna el-Gebel, où a été découvert en 2013 le lieu de réunion, pourvu de banquettes, d'une association en relation avec le culte des animaux sacrés de Thot, aménagé dans une galerie souterraine de la nécropole des ibis et des babouins, et qui devait avoir un équivalent sur le Kôm el-Loli, le long de la voie sacrée ou du dromos<sup>135</sup>. Une association vouée au culte de l'Amon d'Opet réunissait les coachytes de la nécropole de Djémê, sur la rive occidentale thébaine<sup>136</sup>. Les porteurs de dieux semblent aussi avoir fait partie d'associations similaires<sup>137</sup>. Un graffito démotique de Kôm Ombo signale *p3 m3' n swr n p3 t3j ntrw sbk nb hnjn jrm t3j ntrw n p3-hnsw* « le lieu de boire de (l'association des porteurs) des dieux de Sobek, seigneur du désordre, et de l'association des porteurs des dieux de Pakhônisis<sup>138</sup> ».

131 Comparer *hy p3 h3wtj nfr* « Ô, le bon guerrier » (*KRI* II, 75, 11-16) dans le poème de Pentaour.

132 Le mot est partiellement en lacune sur plusieurs sièges : COULON 2006, p. 4 et 9 (S).

133 CENIVAL 1972 ; MUSZYNSKI 1977 ; BRESCIANI 1994 ; RONDOT 2004 ; HAIKAL 2007.

134 CENIVAL 1972, p. 177-178.

135 FLOSSMANN-SCHÜTZE 2014, p. 11 et 18-20.

136 P. Berlin 3115 : CENIVAL 1972, p. 305-315 ; CHAUVEAU 1997, p. 184-186.

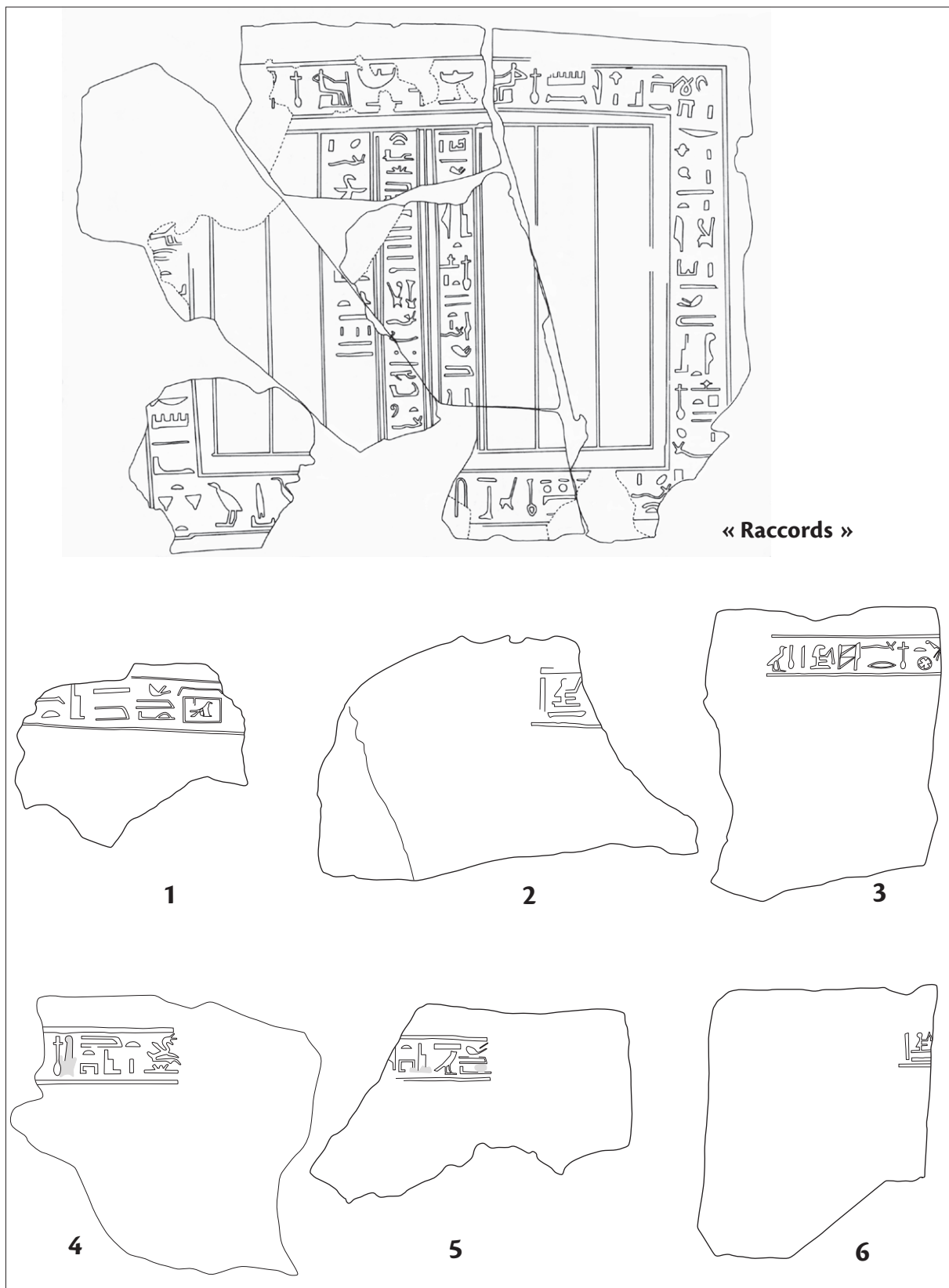
137 QUAEGBEUR 1984, p. 162, 170-171 ; DILS 1995, p. 166.

138 DILS 1995, p. 156.

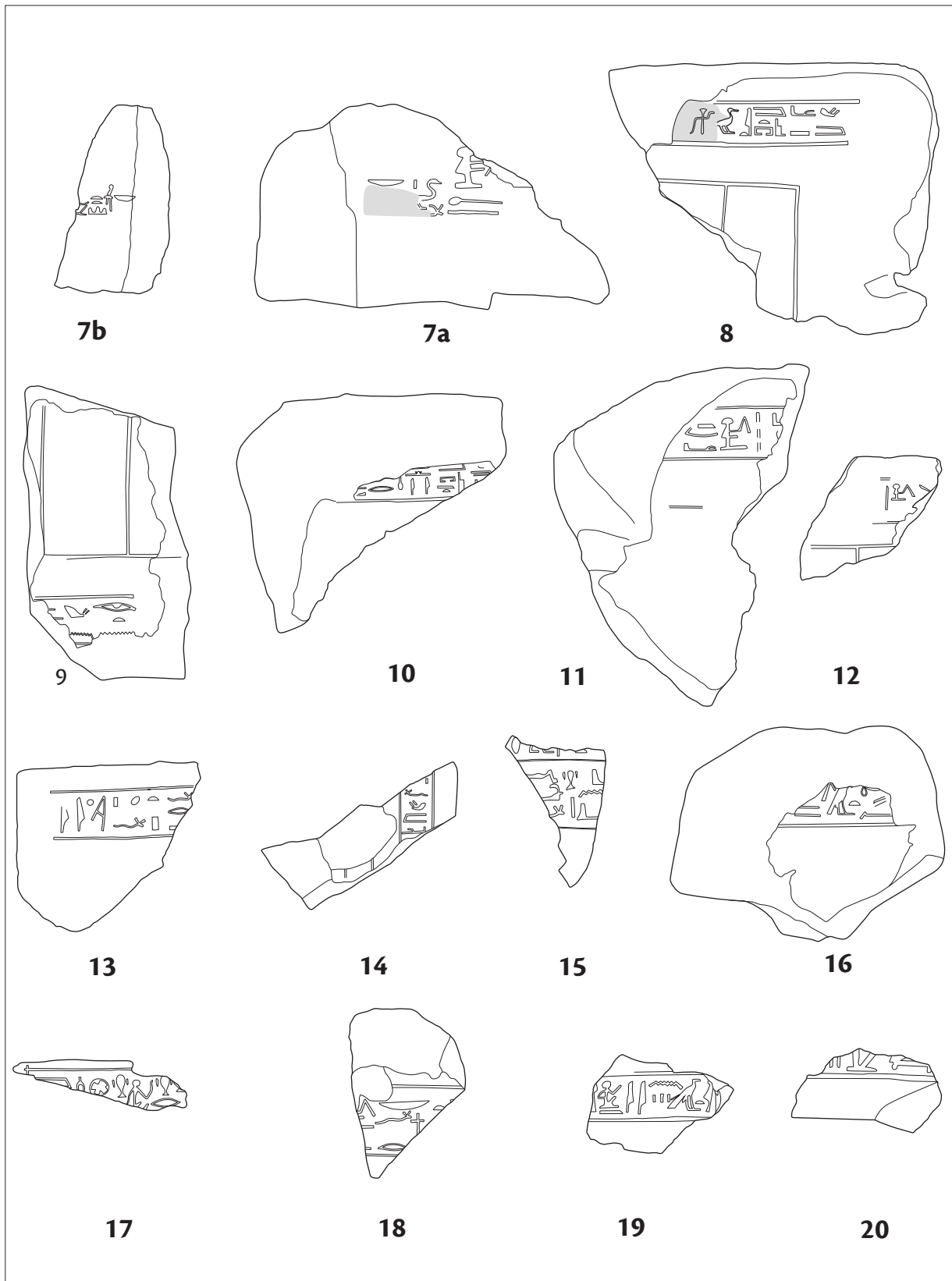
B. Bruyère évaluait à quatorze le contingent de places assises dans la chapelle 7<sup>139</sup>. L'observation des différentes banquettes conservées suggère moins de régularité et les rares textes évoquant le sujet ne militent pas en faveur d'effectifs précis, qui pouvaient être difficiles à maintenir régulièrement. Cependant, outre que l'estimation de B. Bruyère convient à plusieurs des espaces concernés, on ne peut pas ignorer que le nombre quatorze apparaît aussi bien dans les documents de Néferhor au Moyen Empire que dans les associations tardives, y compris à Doukki Gel.

En effet, si l'on examine le plan du bâtiment de Doukki Gel (*supra*, fig. 10), on constate que les banquettes sont susceptibles d'avoir accueilli un plus grand nombre de personnes, mais que chacune des deux pièces comporte sept autels, ce qui induit la présence de quatorze intervenants au total. L'absence de textes en liaison avec cet énigmatique lieu de culte ne nous permet cependant pas d'être totalement assurés qu'il est assimilable à un lieu de réunion d'associations du type de celles que l'on connaît en Égypte et dans le monde méditerranéen de culture grecque à la même époque. Rappelons néanmoins que des pratiques locales égyptiennes et indigènes remontant au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie autorisent à supposer qu'elles se soient maintenues sous des formes originales dans ce site où se croisaient déjà, au milieu du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., Égyptiens, Kouchites et populations venues d'horizons plus méridionaux.

139 « C.V. I » : BRUYÈRE 1934, p. 58.



PL. I. Fragments de sièges provenant du site de Deir el-Médina : « Raccords » et 1-6 (échelle 1/4).



Pl. 2. Fragments de sièges provenant du site de Deir el-Médina : 7-20 (échelle 1/4).

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLAM 1973  
S. Allam, *Hieratische Ostraka und Papyri: Transkriptionen aus dem Nachlass von J. Černý*, Tübingen, 1973.
- BERLANDINI 1982  
J. Berlandini, « Portes d'édifices privés et de bâtiments de service. Problèmes de typologie », in *L'Égyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches*, vol. 1, Colloques internationaux du CNRS 595, Paris, 1982, p. 169-173.
- BLACKMAN 1926  
A.M. Blackman, « Oracles in Ancient Egypt », *JEA* 12, 1926, p. 176-185 et pl. XXXIV-XLII.
- BOMANN 1991  
A.H. Bomann, *The Private Chapel in Ancient Egypt: A Study of the Chapels in the Workmen's Village at El Amarna with Special Reference to Deir el Medina and Other Sites*, Londres, New York, 1991.
- BONNET, VALBELLE 2018  
C. Bonnet, D. Valbelle, *Les temples égyptiens de Panébès « le jujubier » à Doukki Gel (Soudan)*, Paris, 2018.
- BRESCIANI 1994  
E. Bresciani, « Nuovi statuti demotici di "Confraternite" alla necropoli dei Coccodrilli a Tebtynis » in *Acta Demotica: Acts of the Fifth International Conference for Demotists, Pisa, 4th-8th September 1993*, *EVO* 17, 1994, p. 46-67.
- BRUYÈRE 1930a  
B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1929)*, FIFAO 7/2, Le Caire, 1930.
- BRUYÈRE 1930b  
B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, MIFAO 58, Le Caire, 1930.
- BRUYÈRE 1934  
B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1931-1932)*, FIFAO 10, Le Caire, 1934.
- BRUYÈRE 1937  
B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1934-1935). Deuxième partie: la nécropole de l'est*, FIFAO 15, Le Caire, 1937.
- BRUYÈRE 1939  
B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1934-1935). Troisième partie: le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la Vallée des Rois*, FIFAO 16, Le Caire, 1939.
- BRUYÈRE 1948  
B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, FIFAO 20/1, Le Caire, 1948.
- BRUYÈRE 1952  
B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, FIFAO 20/2, Le Caire, 1952.
- BUDKA 2001  
J. Budka, *Der König an der Haustür: Die Rolle der ägyptischen Herrschers an dekorierten Türgewänden von Beamten im Neuen Reich*, BeitrÄg 19, Vienne, 2001.
- CENIVAL 1972  
F. de Cenival, *Les associations religieuses en Égypte d'après les documents démotiques*, BdE 46, Le Caire, 1972.
- ČERNÝ 1973  
J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, BdE 50, Le Caire, 1973.
- CHAUVEAU 1997  
M. Chauveau, *L'Égypte au temps de Cléopâtre (180-30 av. J.-C.)*, Paris, 1997.
- CLÈRE 1968  
J.J. Clère, « Un mot pour "mariage" en égyptien de l'époque ramesside », *RdE* 20, 1968, p. 171-175.
- COULON 2006  
L. Coulon, « Les sièges de prêtres d'époque tardive. À propos de trois documents thébains », *RdE* 57, 2006, p. 1-31 et pl. I-VII.
- DAVIES 1999  
B.G. Davies, *Who's Who at Deir el-Medina: A Prosopographic Study of the Royal Workmen's Community*, Leyde, 1999.
- DEMARÉE 2002  
R.J. Demarée, *Ramesside Ostraca*, Londres, 2002.

- DILS 1995  
P. Dils, « Les ⲗⲓ (n) ntrw ou θεαγοι. Fonction religieuse et place dans la vie civile », *BIFAO* 95, 1995, p. 153-171.
- EL-GABRY 2017  
D. El-Gabry, « La production du mobilier : chaises et tabourets à Deir el-Medina » in H. Gaber, L. Bazin, F. Servajean (éd.), *À l'œuvre on connaît l'artisan... de Pharaon! Un siècle de recherches françaises à Deir el-Medina (1917-2017)*, catalogue d'exposition, Musée égyptien du Caire, 21 décembre 2017 – 5 février 2018, CENiM 18, Milan, 2017, p. 51-57.
- ERMAN 1911  
A. Erman, *Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. III: *Schriftstücke der VI. Dynastie aus Elephantine, Zaubersprüche für Mutter und Kind, Ostraka*, Leipzig, 1911.
- FLOSSMANN-SCHÜTZE 2014  
M. Flossmann-Schütze, « 40 ans de recherches menées par l'institut d'égyptologie de Munich à Touna el-Gebel: la nécropole animale et son association religieuse », *BSFE* 190, 2014, p. 9-22.
- GARDINER 1948  
A.H. Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, Oxford, 1948.
- GARDINER 1957  
A.H. Gardiner, *Hieratic Ostraca*, vol. I, Oxford, 1957.
- GAUTHIER 1932  
H. Gauthier, « Une tombe de la XIX<sup>e</sup> dynastie à Qantir (Delta) », *ASAE* 32, 1932, p. 115-128.
- GOBEIL 2013  
C. Gobeil, « Deir el-Medina » in *Rapport d'activité 2012-2013*, suppl. au *BIFAO* 113, 2013, p. 115-121.
- GOBEIL 2015  
C. Gobeil, « Deir el-Medina » in *Rapport d'activité 2014-2015*, suppl. au *BIFAO* 115, 2015, p. 83-94.
- GOBEIL 2017  
C. Gobeil, « Deir el-Medina » in *Rapport d'activité 2016-2017*, suppl. au *BIFAO* 117, 2017, p. 303-311.
- GRANDET 2006  
P. Grandet, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médîneh*, t. X: N<sup>os</sup> 10001-10123, *DFIFAO* 46, Le Caire, 2006.
- HAIKAL 2007  
F. Haikal, « Spiritualité égyptienne. Transmission et évolution », *BSFE* 168, 2007, p. 12-48.
- HANNIG 2003  
R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch I: Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, Mayence, 2003.
- HANNIG 2006  
R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch II: Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit*, Mayence, 2006.
- HELCK 1991  
W. Helck, « Ein früher Beleg für eine Kultgenossenschaft? », *SAK* 18, 1991, p. 233-240.
- JOURDAIN 1939  
G. Jourdain, *La tombe du scribe royal Amenemopet*, *MIFAO* 73, Le Caire, 1939.
- KEMP 1984  
B.J. Kemp, *Amarna Reports I*, Londres, 1984.
- KRI I  
K. Kitchen, *Ramesside Inscriptions I*, Oxford, 1975.
- KRI III  
K. Kitchen, *Ramesside Inscriptions III*, Oxford, 1980.
- LECLANT, BERGER 1996  
J. Leclant, C. Berger, « Des "confréries religieuses" à Saqqara, à la fin de la XII<sup>e</sup> dynastie? » in P. Der Manuelian, R.E. Freed (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, vol. 2, Boston, 1996, p. 499-506.
- LOPEZ 1978  
J. Lopez, *Ostraca ieratici. N. 57001-57092*, *CMT* 3/1, Turin, 1978.
- LOPEZ 1984  
J. Lopez, *Ostraca ieratici. N. 57450-57568 – Tabelle lignee. N. 58001-58007*, *CMT* 3/4, Turin, 1984.
- MUSZYNSKI 1977  
M. Muszynski, « Les "associations religieuses" en Égypte », *OLP* 8, 1977, p. 145-174.
- PEET 1925  
T.E. Peet, « A Possible Date for the King Ramesses VIII », *JEA* 11, 1925, p. 72-75.
- PESTMAN 1961  
P.W. Pestman, *Marriage and Matrimonial Property in Ancient Egypt: A Contribution to Establishing the Legal Position of the Woman*, P.L.Bat. 9, Leyde, 1961.

- POSENER-KRIÉGER 1976  
P. Posener-Kriéger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï (les papyrus d'Abousir)*, BdE 65, Le Caire, 1976.
- QUAEGEBEUR 1984  
J. Quaegebeur, « La désignation “porteurs des dieux” et le culte des dieux crocodiles dans les textes des époques tardives » in *Mélanges Adolphe Gutbub, OrMonsp* 2, 1984, p. 161-176.
- RAGAZZOLI 2020  
C. Ragazzoli, « La chapelle à trois loges (n° 1211) à Deir el-Médina. Épigraphie secondaire et construction d'un espace rituel », *BIFAO* 120, 2020, p. 305-355.
- RONDOT 2004  
V. Rondot, *Tebtynis II. Le temple de Soknebtynis et son dromos*, FIFAO 50, Le Caire, 2004.
- SAUNERON 1959  
S. Sauneron, *Catalogue des ostraca hiéroglyphiques non littéraires de Deir el-Médineh*, t. VI: N°s 550-623, DFIFAO 13, Le Caire, 1959.
- SCHIAPARELLI 1927  
E. Schiaparelli, *La tomba intatta dell'architetto Kha nella necropoli di Tebe*, Turin, 1927.
- SMITH 1976  
H.S. Smith, *The Fortress of Buhen: The Inscriptions*, EES-ExcMem 48, Londres, 1976.
- SPIESER 2000  
C. Spieser, *Les noms du Pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire*, OBO 174, Göttingen, 2000.
- SWEENEY 2014  
D. Sweeney, « Sitting Happely with Amun » in B.J.J. Haring, O.E. Kaper, R. van Walsem (éd.), *The Workman's Progress. Studies in the village of Deir el-Medina and other documents from Western Thebes in honour of Rob Demarée*, Leyde, 2014, p. 217-231.
- TOSI, ROCCATI 1972  
M. Tosi, A. Roccati, *Stele e altre epigrafi di Deir el Medina*, Turin, 1972.
- URK. IV  
K. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, Berlin, 1961.
- VALBELLE 1981  
D. Valbelle, « Raccords » in *Festschrift für Labib Habachi, MDAIK* 37, 1981, p. 475-478.
- VALBELLE 1985  
D. Valbelle, « Les ouvriers de la Tombe ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, BdE 96, Le Caire, 1985.
- VALBELLE 2012  
D. Valbelle, *Les stèles de l'an 3 d'Aspelta*, BdE 154, Le Caire, 2012.
- VALBELLE 2014  
D. Valbelle, « Le Khénou de Ramsès II » in B.J.J. Haring, O.E. Kaper, R. van Walsem (éd.), *The Workman's Progress: Studies in the Village of Deir el-Medina and Other Documents from Western Thebes in Honour of Rob Demarée*, EgUit 28, Leyde, 2014, p. 237-254.
- VAN DEN BOORN 1988  
G.P.F. van den Boorn, *The Duties of the Vizier: Civil Administration in the Early New Kingdom*, Londres, New York, 1988.
- VERNUS 1976  
P. Vernus, « Deux inscriptions de la XII<sup>e</sup> dynastie provenant de Saqqara » *RdE* 28, 1976, p. 119-138.
- VERNUS 1978  
P. Vernus, *Athribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et à l'histoire d'une ville du delta égyptien à l'époque pharaonique*, BdE 64, Le Caire, 1978.